

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juillet 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques de La Guerche de Bretagne année 2011

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la participation demandée par la commune de La Guerche de Bretagne (35) en ce qui concerne les charges de fonctionnement des écoles publiques Sonia-Delaunay et Brisou-Pellen. En 2011, la participation demandée est calculée au vu du compte administratif de l'année 2009 plus les charges à caractère social (20 €) et de l'effectif scolaire à la rentrée 2010/2011.

Le conseil municipal donne son accord pour la participation demandée, soit 5 412 € pour 4 maternels et 2 primaires.

Création d'un abri bus sur la voie communale n°7

Compte tenu du circuit du transport scolaire des collégiens, au départ de Fontaine-Couverte vers Craon, qui emprunte la voie communale n°7, puis la route départementale n°11 pour rejoindre Laubrières, et en concertation avec le Conseil Général de la Mayenne, il est proposé de créer un abri bus côté droit avant le carrefour de La Fouesnotterie. Le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches. Pour ce projet, il sollicite une subvention du Conseil Général de la Mayenne au titre du produit des amendes de police.

Approbation du règlement intercommunal sur la collecte des déchets ménagers et assimilés du Pays de Craon adopté le 11 mai 2011 par le conseil syndical du Pays de Craon

Le conseil municipal approuve le nouveau règlement intercommunal sur la collecte des déchets ménagers et assimilés du Pays de Craon validé par le comité syndical le 11 mai 2011. A noter que le Syndicat Mixte du Pays de Craon a décidé la généralisation des conteneurs destinés à la collecte des déchets ménagers résiduels de tous les foyers situés en zone dite « agglomérée » pour chaque commune du pays de Craon. Chaque foyer situé en zone « agglomérée » (porte à porte) se verra doté d'un conteneur individuel avec une puce informatique. Ce conteneur sera de taille proportionnelle à la composition du foyer. Une enquête de dotation en porte à porte aura donc lieu entre le 10 et le 30 octobre 2011. La distribution des conteneurs (gratuits) se fera entre le 21 novembre et le 16 décembre 2011. Il n'y a pas de changement pour la zone « campagne ».

Le 25 juillet 2011

Le Maire,